

Qualification pour les examens radiologiques à fortes doses

Programme d'aptitude¹ du 1^{er} janvier 2001

A. v. Graffenried (au nom du CMPR)

Certificat d'aptitude technique «Qualification pour les examens radiologiques à fortes doses»

Pour pratiquer des radiographies du squelette axial, du bassin et de l'abdomen, il est nécessaire d'être dès maintenant en possession du certificat d'aptitude technique (CAT) «Qualification pour les examens radiologiques à fortes doses».

Le programme d'aptitude pour l'acquisition de ce CAT s'adresse à tous les porteurs de titre de spécialiste en médecine générale, médecine interne, pédiatrie, neurologie et oncologie médicale.

Dispositions transitoires (chiffre 7)

Tout candidat terminant sa formation postgraduée pour un titre de spécialiste selon pt 1.2 avant le 31 décembre 2002 est libéré de l'obligation d'acquérir la qualification pour les examens radiologiques à fortes doses et reçoit le CAT sans autre formalité. En est également libéré tout médecin sans titre de spécialiste.

Contenu du programme d'aptitude

Le programme d'aptitude prévoit l'exécution d'un total 50 examens radiologiques de la colonne cervicale, colonne dorsale, colonne lombaire et bassin y compris abdomen sous la direction et le contrôle d'un formateur avec lequel les indications, les réglages et les images obtenues doivent être discutés.

¹ Le programme d'aptitude peut être consulté sur la homepage de la FMH www.fmh.ch et être chargé à partir de ce site.

Correspondance:

Prof. Dr Aloys von Graffenried

Bahnhofstrasse 5

CH-3507 Biglen

E-mail: vograffbi@swissonline.ch

La commission «Qualification pour les examens radiologiques à fortes doses»

Cette commission élabore les dispositions d'exécution nécessaires et surtout règle également l'indemnisation pour les collaborateurs au sein du «Collège des tuteurs».

Nous avons besoin de votre collaboration

Afin de pouvoir offrir ce programme de formation aux futurs candidats – médecins assistants en formation postgraduée – nous comptons sur votre collaboration. Nous pensons avant tout aux collègues issus de sociétés des disciplines susmentionnées.

La formation des formateurs

La formation des formateurs sera organisée dans différentes régions de Suisse. Actuellement, on travaille à la rédaction d'un manuel qui devrait garantir sur toute l'étendue du territoire helvétique une unité de doctrine pour l'exécution et l'interprétation des clichés correspondants.

Intéressé(e) au CAT?

Si vous êtes intéressé(e) à l'acquisition du CAT et à profiter des dispositions transitoires, vous pouvez vous annoncer jusqu'au 31 décembre 2002 au plus tard auprès du: Collège de médecine de premier recours (CMPR), Effingerstrasse 40, CH-3008 Bern, fax 031 389 92 82, e-mail: khm@hin.ch, le plus simplement au moyen du formulaire de demande via [homepage www.kollegium.ch](http://www.kollegium.ch).

Intéressé(e) à collaborer en tant que formateur (-trice)?

Vous êtes prié de vous annoncer auprès de l'adresse du CPMR indiquée, également au moyen du formulaire de demande via [homepage www.kollegium.ch](http://www.kollegium.ch).